

*Loi anti-inflation*

Sous le titre «Restrictions aux salaires et bénéfices» on indique qu'à la fin de la deuxième année du programme, l'indice des prix à la consommation atteignait les 8.8 p. 100, soit 2.8 p. 100 de plus que l'objectif fixé à 6 p. 100. Des chiffres dont la publication a suivi celle du rapport révèlent que le taux réel de hausse de l'indice des prix à la consommation est en fait 9.5 p. 100 plutôt que 8.8.

Le gouvernement affirme pouvoir surmonter les effets de l'inflation par l'indexation: aussi, tout est maintenant indexé: les pensions, les déductions d'impôts et ainsi de suite sont indexées, ce qui soulage peut-être mais ne résoud pas le problème. Encore une fois, on se rend compte que le gouvernement ne s'attaque pas au fond du problème mais se contente d'appliquer l'indexation.

● (1552)

J'ai déjà parlé des augmentations du salaire minimum, je n'y reviendrai pas, mais le résultat final de tous ces palliatifs dont le gouvernement se sert, comme l'indexation, etc. est que personne ne s'en trouve mieux. En fait, je me souviens qu'en 1974 alors que nous faisons la campagne électorale sur les contrôles, sur un gel des prix suivi d'une période sélective de contrôles, que des travailleurs m'ont dit: «Oui, il devrait y avoir certains contrôles car ma femme a dû aller travailler pour la première fois depuis que nous sommes mariés», ou quelque chose de ce genre. Je répondais: «Vous voulez dire que les prix augmentent plus vite que vos salaires». C'était évidemment le problème. Les prix augmentaient plus rapidement que les salaires, et c'est encore vrai, ce qui fait que les gens s'appauvrissent.

Le gouvernement déclare maintenant: «Nous allons augmenter les pensions». Dans le cas du ministre, sa pension est limitée à 7 p. 100, ainsi si le gouvernement ne peut réduire l'inflation à moins de 7 p. 100, il y perdra certainement. Les pensions de vieillesse seront indexées au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, et elles devraient donc demeurer relativement dans la même situation. Mais j'ai consulté un grand nombre d'entre eux et ils me disent qu'ils ne restent pas dans la même situation, qu'ils s'appauvrissent également.

Il y a un grand nombre de choses que les pensionnés doivent acheter et qui ne font pas partie de l'indice des prix à la consommation qui sert à établir le taux d'augmentation de pension de vieillesse. Je prétends que tout cela provient du fait que le Canada n'est pas compétitif sur les marchés mondiaux car nous n'avons pas créé un climat incitant l'industrie à vouloir s'installer au Canada. Cela a entraîné une baisse des exportations, ce qui a eu un déficit commercial comme résultat et qui entraîne en dernier lieu une baisse de la valeur du dollar canadien.

Pourquoi le climat n'attire-t-il pas le commerce? Je voudrais vous renvoyer à un article du numéro de novembre 1977 du *CA Magazine* qui nous apprend que les sociétés installées au Canada font faillite à raison d'environ 100 par semaine. Les chiffres donnés le 18 août, indiquaient que 2,602 maisons de commerce ont fait faillite au Canada en 1977. C'est déjà assez grave, mais c'est de plus une augmentation de 29 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le taux de perte est également plus élevé que jamais auparavant, et les dettes non payées qui font partie des faillites de 1977 s'élèvent à un montant total de 409 millions de dollars, c'est-à-dire une perte supérieure en 7 mois et demi à tout ce qui a été perdu en 1974.

Nous pouvons voir quel climat peu hospitalier a créé le gouvernement pour l'entreprise, en examinant les colonnes du marché boursier que depuis toujours les gens suivent pour faire leurs placements. Le problème du marché boursier actuel c'est que, à la suite de la baisse des valeurs monétaires, de graves changements se sont produits dans les tendances boursières. Par exemple, dans un article du *Globe and Mail* de la semaine dernière, on indiquait que l'index de la bourse des valeurs de 300 actions n'était monté que de 10 p. 100 en 20 mois. Ce serait là déjà un indicateur assez mauvais en soi pour les investisseurs, mais en outre tous ces prix étant mesurés en dollar, ces valeurs ont perdu un tiers de leur valeur au cours de la dernière décennie. L'article poursuit en disant que le dollar canadien est en voie de perdre la moitié de son pouvoir d'achat de 1971, d'ici 1980. Comment peut-on demander aux entreprises de conserver le statu quo et d'assurer les garanties traditionnelles à l'investisseur etc. alors que le gouvernement fait tout pour leur compliquer la vie?

L'article continue ainsi:

Les conditions actuelles ont conduit l'analyste du crédit bancaire à remettre en avant sa thèse des dix dernières années, soit que l'inflation de la dette, combinée à l'inflation de la monnaie et des prix, sera un jour ou l'autre liquidée par un effondrement qui conduira à la dépression. Par conséquent ce service, originaire du Canada, conseille une extrême prudence en matière de politique d'investissement, et recommande la plus grande vigilance, pour se défendre contre un désastre.

Cet auteur n'est pas le seul qui ait relevé la gravité du problème et la fuite des capitaux et des spécialistes du Canada, donne un exemple sûr du manque de confiance ressenti par les principaux et les meilleurs chefs d'entreprise du Canada, ainsi que par ceux qui sont chargés de la mise en valeur, et je ne parle pas seulement de la mise en valeur des terres mais également de la mise en valeur générale que créerait un climat économique sain.

Il nous fait donc retrouver la confiance dans le gouvernement du Canada, et bien entendu nous avons de bonnes raisons de n'en avoir aucune dans le groupe d'en face. Ce dont nous avons besoin aussi c'est de nourrir des sentiments positifs envers le Canada. De nombreux canadiens qui aiment beaucoup leur pays décident de rester ici à leurs risques et périls malgré la crise économique à laquelle le gouvernement nous conduit. La décision d'une société comme la Sun Life qui propose de déménager de Montréal pour s'installer à Toronto n'est qu'un autre exemple du sentiment ressenti par les chefs d'entreprise canadiens qui estiment que le gouvernement n'offre pas le climat d'hospitalité propice au travail, et permettant de vivre dans certaines régions; mais au moins au Canada, avons-nous jusqu'ici encore la liberté de nous installer là où le climat nous semble le plus propice.

Je pense qu'il est fort regrettable pour le Canada comme d'ailleurs pour le Québec, que la Sun Life ait dû envisager de déménager mais ce n'est certes pas la faute des employés de la Sun Life ni des détenteurs d'assurance de cette compagnie qui devront en fin de compte décider où la société sera le mieux en mesure de poursuivre ses activités. C'est la faute du gouvernement de cette province qui a rendu les choses si difficiles pour une compagnie telle que la Sun Life. Il ne s'agit pas seulement de problèmes d'exploitation d'une entreprise, mais de problèmes humains. La Sun Life est gérée par des employés et ces employés ne veulent pas vivre dans un endroit où le gouvernement empiète autant sur leur liberté.